



Le 10 octobre 2018,

SNEP-FSU Bordeaux  
138 rue de Pessac  
33 000 BORDEAUX  
Mél : s3-bordeaux@snepfsu.net

### ***Lettre ouverte adressée à***

Monsieur Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale,  
Monsieur Dugrip, Recteur de l'Académie de Bordeaux,  
A Mesdames, Messieurs les IA-IPR EPS,

Monsieur Le Ministre,  
Monsieur le Recteur,  
Mesdames, Messieurs les IA-IPR EPS,

Le SNEP-FSU Bordeaux déplore une rentrée désastreuse en EPS dans l'académie du fait d'un manque d'enseignants, et par la montée des effectifs par classe (36 élèves et plus dans de nombreux lycées et 31 dans certains collèges). A la pré-rentrée nous comptabilisions 27 établissements où il manquait un professeur d'EPS ! Une majorité de ces établissements se situant dans la ruralité. Cinq semaines après, des remplacements, des BMP ne sont toujours pas assurés laissant des élèves sans enseignement. Une honte pour le service public d'Education dans notre académie ! Des congés maternités et/ou maladies sont à prévoir et plus aucun TZR n'est disponible. Alors que cette rentrée ratée était largement prévisible au vu du calibrage en EPS, de l'augmentation des effectifs dans notre académie, le rectorat n'a pas voulu nous entendre, il n'a pas corrigé le tir de ce calibrage insuffisant.

Nos craintes et nos interventions, lors de la préparation de la rentrée, étaient fondées. Nous annonçons un différentiel de 30 postes, très proche d'une réalité, pour ne pas dire exact. Nous avons échangé sur ces données lors d'audiences auprès de vos services respectifs. Mais le rectorat de Bordeaux a fait le choix inverse : demander un calibrage bien inférieur, nous disant que « ***tout irait bien*** », « *les calculs de calibrage prenant en compte le nombre de contractuels, etc* »... ! Nous avons demandé au rectorat de Bordeaux s'il n'appliquait pas CAP 2022 avant l'heure en étant pilote de la précarité pour demander si peu d'enseignants d'EPS. Il nous a répondu que non... Mais nous voyons concrètement les effets des choix réalisés d'un sous calibrage concernant notre matière (accentués par le manque de recrutement national).

Suite à l'interpellation de M. PRUD'HOMME, député de Gironde, concernant les recrutements en EPS, M. Le Ministre de l'Éducation Nationale a répondu « **il convient de souligner que le calibrage du mouvement 2018 des enseignants du second degré (en EPS) attribue à l'académie davantage d'enseignants titulaires dans la discipline que celle-ci en a demandés** ». Le ministère a donc donné plus d'enseignants d'EPS à l'académie qu'elle ne le demandait, **nous n'osons imaginer la situation si tel n'avait pas été le cas !**

Avec 39 entrants, 11 réintégrations et 80 postes offerts au mouvement intra-académique, nous avons continué d'alerter sur un besoin plus grand, sans aucune écoute !

Nous avons questionné les IA-IPR d'EPS en audience, sur leur analyse des conditions d'emploi pour la rentrée 2018 afin d'anticiper la crise. Nous leur avons demandé si un travail sur le calibrage était réalisé avec le rectorat et leur analyse sur la situation de l'emploi notamment pour

la rentrée 2018. La réponse a été qu'aucune analyse ne serait faite et qu'il fallait se contenter de la réponse du rectorat et du Ministre ! **Quand nous alertons sur la continuité du service public à tous les étages c'est « circulez, y'a rien à voir »**. Que le service public soit mis à mal, jusqu'à l'absence d'enseignants à la rentrée, ne semble pas poser problème à l'administration et nous le regrettons. Pour nous, la qualité du service public et sa continuité font partie intégrante de l'intérêt général que nous devons à nos élèves et qui doit être défendu par les fonctionnaires ! La défense de notre discipline et des métiers de l'éducation en général est pour nous indispensable.

La suppression de 2600 postes dans le second degré (combien en EPS ?), alors que 32 000 élèves supplémentaires sont attendus dans les collèges et lycées à la rentrée prochaine va amplifier les dégradations constatées à cette rentrée.

Ce n'est pas moins d'enseignants qu'il faut, mais au contraire plus de recrutement de jeunes qualifiés pour assurer l'EPS et le sport scolaire à tous les élèves.

La France, avec la volonté du Premier Ministre d'augmenter de 3 millions le nombre de sportifs pratiquants d'ici 2024, mais aussi parce que de nombreuses études alertent sur le manque de pratiques physiques des jeunes, doit rattraper son retard concernant l'enseignement de l'EPS et recruter massivement pour permettre à chaque jeune d'entrer dans la culture physique, sportive et artistique dès l'école. Il faut des classes allégées, des horaires développés et des professeurs d'EPS pour assurer cet enseignement. Le SNEP-FSU continuera d'agir, avec l'ensemble des personnels pour développer l'EPS et le sport scolaire.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les IA-IPR, nos salutations respectueuses et notre attachement au service public d'éducation.

Pour le SNEP FSU Bordeaux  
Nathalie LACUEY  
Secrétaire Académique